

PROCES-VERBAL INTER-COMITE & COMITE TECHNIQUE LULLY-PARC

Soral, le 14 avril 2005

Participants :

Lully I : J. Anderson
F. Oetiker
J.-C. Martini
C. Heinis
J.-C. Jaquier
Lully IIb : R. Degen
P.-A. Scheidegger

Lully IIa : M. Balmer
B. Galland

Lully IIc : K. Fichtner
D. Courvosier
M. Braitto

1. Discussion sur la distribution du Gaz naturel à Lully-Parc et décision pour un branchement principal des SIG, fin avril 2005

Daniel Courvosier a remis a chacun un dossier technico-commercial relatif au branchement et à la distribution du gaz dans l'ensemble de la copropriété

Phase I – Branchement principal des SI à fin avril 2005

Il est urgent de prendre une décision rapidement afin de profiter des travaux qu'effectuent actuellement les SI à Lully.

Le coût de ces travaux se monterait à env. Frs. 4'500.—pour l'ensemble de la copropriété soit env. Frs. 120.--/ maison.

Les travaux sont acceptés à l'unanimité.

Les administrateurs de chaque société signent le devis que les SI ont fait parvenir à D. Courvosier.

Phase II – Distribution du Gaz naturel à Lully-Parc

Pour cette décision, une AGE doit être tenue.

Il a été décidé qu'elle aurait lieu le **16 juin 2005**, à l'Ecole de Lully, aux env. de 20h.

P.-A. Scheidegger s'occupe de la réservation de la salle ainsi que d'établir la convocation.

Les administrateurs s'occuperont ensuite de la distribution de cette convocation ainsi que du dossier "Gaz naturel" établit par Daniel Courvosier.

2. Divers travaux à organiser pour la période du 11 au 25 mai 2005

2 lampes à installer (Lully IIB + C") :

Lampe Gostelli : MM Fichtner et Gostelli s'en occuperont
Lampe Thompson : M. Degen s'en occupera

Joint d'étanchéité sur la dalle :

Le comité technique se chargera de contacter l'entreprise Piano avant l'été

Joint de béton dans les garages :

M. Fichtner s'en occupera avec l'aide de Jean-Luc

Exercices de fonctionnement et entretien contre les inondations :

Faut-il faire des exercices périodiques d'entretien ?

Oui, 1x/an. Sont concernés, le comité technique + suppléants.

Cette année cet exercice sera combiné avec le nettoyage des canalisations.

Nettoyage des canalisations :

La date du jeudi 12 mai 2005 a été retenue pour le nettoyage des canalisations.

Le comité technique s'occupe d'informer la Sté SNT-MAX.

P.-A. Scheidegger établira la convocation informative aux copropriétaires, les administrateurs respectifs s'occuperont de sa distribution.

Contrôle et nettoyage des gouttières :

Doit-on procéder à un nettoyage individuel ou mandater une entreprise et regrouper ce nettoyage à toute la copropriété ?

P.-A. Scheidegger demandera diverses offres

Divers :

P.-A. Scheidegger soulève la question de la commande groupée de mazout c/o Bosson qui à l'époque était sous la "responsabilité" de Mme Fluckiger.

Suite à une erreur d'interprétation de M. Baur, une légère altercation était survenue entre ce dernier et Mme Fluckiger.

Nous rappelons donc que Mme Fluckiger n'était pas responsable de la commande de mazout, qu'elle tenait une courbe de fluctuation des prix du mazout uniquement pour rendre service à la copropriété et ceci, sans engagement de sa part.

Faut-il nommer un responsable "mazout" ?

M. Braitto propose de se renseigner auprès de gros consommateurs de mazout afin de voir si nous pourrions, par leur entremise, bénéficier de prix intéressants.

3. Répartition des primes d'assurance bâtiments

J.-C. Jaquier nous explique le calcul effectué par le BEB (cf. note explicative)

Quid ?

Tous les copropriétaires doivent-ils être au courant des chiffres des autres copropriétés ?

La réponse est OUI.

Chaque copropriétaire concerné recevra donc par email, le dossier remis par J.-C. Jaquier.

4. Etablissement d'un cahier des charges de l'intercomité

Rappel :

Le président de l'intercomité est élu pour deux ans

Le comité technique se réunit 2x/an, + sur demande

Engagement financier

Chaque société dispose d'une somme déterminée pour les divers coûts.
Cette somme peut être utilisée avec l'accord des administrateurs (au prorata des sociétés)

Nettoyage de la dalle et des sous-sols communs

1x/mois

C. Heinis s'occupe des nettoyeurs et de leur paiement

5. Divers

Motos sans plaque

A vérifier, car il y a encore des véhicules sans plaques sans les sous-sols

La séance est levée à 23h00

Secrétaire : Ch. Heinis